

*Rapports de comités*

La probité du gouvernement dirigé par René Lévesque a suscité l'admiration du reste du pays.

René Lévesque était un homme attachant et profondément humain, sa disparition n'en est que plus tragique et nous touche tous et toutes.

Mais l'immense travail accompli par René Lévesque n'aura pas été en vain, ce travail a déjà profondément changé la société canadienne, et l'impulsion donnée n'est pas près de s'éteindre.

● (1110)

[Traduction]

Au nom de tous mes collègues à la Chambre et de milliers de Canadiens anglophones comme francophones à l'extérieur du Québec, je présente mes plus sincères condoléances à M<sup>me</sup> Lévesque et à tous ceux qui ont été les proches de ce grand Québécois et, en un sens bien particulier, de ce grand Canadien.

\* \* \*

## COMITÉS DE LA CHAMBRE

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—1<sup>ER</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Monsieur le Président, le comité permanent de la santé nationale et du bien-être social a l'honneur de présenter son premier rapport. Conformément à son mandat en vertu du paragraphe 96(2) du Règlement, le comité a accepté d'étudier l'abus de l'alcool et des drogues au Canada. Le comité a entendu des particuliers et des représentants d'organismes travaillant dans le domaine des toxicomanies. Il invite le gouvernement à considérer les recommandations que ce rapport contient.

L'abus des drogues au Canada n'est pas un problème nouveau mais, en décembre dernier, lorsque le comité a commencé ses travaux, l'inquiétude des professionnels et des particuliers au sujet de cette forme de toxicomanie recommençait à augmenter. Une enquête nationale, récemment terminée, indiquait que la grande majorité des Canadiens estimaient que le Canada avait un grave problème de drogues illicites.

Après une visite au président des États-Unis, notre premier ministre (M. Mulroney) attirait l'attention sur ce problème et lançait un processus d'examen gouvernemental qui a conduit à consacrer 210 millions de dollars à de nouvelles initiatives fédérales dans le cadre d'une stratégie nationale concernant les drogues.

Le comité estimait qu'il avait un rôle important à jouer et qu'il devait fournir à la Chambre ainsi qu'aux gouvernements, fédéral et provinciaux, des conseils sur la meilleure façon de s'attaquer au problème des toxicomanies. Notre travail nous a amenés dans tout le Canada et nous a fait rencontrer des professionnels de la santé et des services sociaux, des fonctionnaires, des groupes de citoyens, des jeunes, des parents et des éducateurs. Nous nous sommes vite rendus compte que les substances dont on abuse ne sont pas seulement les drogues achetées dans la rue mais toutes sortes d'autres drogues illégales, des médicaments d'ordonnance et, la plus répandue, l'alcool. Les problèmes liés à l'abus de ces substances ne frappent pas seulement une région du Canada ou un groupe d'âges

donné, mais tous les Canadiens de tous les âges et de toutes les couches de la société.

Il me fait donc plaisir de déposer à la Chambre le premier rapport du comité permanent de la santé nationale et du bien-être social intitulé «Boisson, pilules et drogue: Comment diminuer leur consommation au Canada».

Notre comité recommande de nouvelles mesures et l'accroissement des fonds consacrés aux programmes de prévention et de traitement, surtout ceux s'adressant aux jeunes et aux autochtones. Nous proposons également des mesures pour mettre fin au véritable massacre que provoquent sur nos routes les conducteurs en état d'ébriété.

Après un examen approfondi de la question des abus de substances néfastes en milieu de travail, notre comité s'est dit opposé aux tests de dépistage sur échantillons chez les travailleurs. Nous préconisons plutôt une intervention axée sur la coopération et le traitement des toxicomanies en milieu de travail. Pour les cas où il est nécessaire d'effectuer des tests de dépistage parce que l'existence de risques réels pour la sécurité a été démontrée, nous avons recommandé des lignes directrices qui offrent certaines garanties.

Notre comité souhaite que le gouvernement ait recours au système de taxation pour dissuader la consommation abusive d'alcool mais en respectant un juste équilibre entre les préoccupations de la population pour la santé et l'approbation générale de la consommation raisonnable d'alcool lors d'événements à caractère sociaux.

Nous croyons que ceux qui tirent profit de la vente de boissons alcooliques devraient assumer leur juste part de responsabilités dans la prévention de l'abus d'alcool. A cette fin, nous recommandons que les annonceurs de boissons alcooliques soient tenus de diffuser des messages pertinents d'éducation publique.

Le comité s'est surtout penché sur les aspects médicaux de l'intoxication, mais nous avons aussi examiné un certain nombre de mesures relatives au contrôle de l'approvisionnement des drogues. Par exemple, nous recommandons que les gouvernements fédéral et provinciaux prennent des mesures en vue de faire fermer les «head-shops», ces entreprises qui se spécialisent dans la vente de l'attirail relié à la consommation de drogues. Nous voudrions que les organismes chargés de faire respecter la loi se voient accorder de meilleurs outils pour retracer les profits du trafic international de la drogue.

Notre comité a présenté des recommandations concernant la formation des professionnels de la santé, l'évaluation des programmes, et la création d'un centre national sur l'intoxication. Nous nous rendons compte que celles que soient les mesures que prendront les gouvernements, il y aura toujours des gens qui s'intoxiqueront. Mais nous croyons tous que si ces recommandations sont mises en oeuvre, elles contribueront de façon considérable à réduire les problèmes d'intoxication au Canada.

COMPTES PUBLICS—11<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**Mlle Aileen Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le onzième rapport du comité permanent des comptes publics qui porte sur les dépenses fiscales.